



La 2^e vie des équipements électriques

PRÉSENTATION ECOLOGIC



QUI SOMMES-NOUS ?

GOVERNANCE OUVERTE

En présence du Censeur d'Etat

UN ACTIONNAIRE =
SIX ACTIONS = UN DROIT DE VOTE



Titulaire des Agréments d'état pour la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) (hors ampoules et photovoltaïques) ménagers et des professionnels (hors dispositifs médicaux et outils de contrôle)

Seul éco-organisme agréé pour les déchets IT des entreprises



QU'EST CE QU'UN ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ ?

Répond à un strict
Cahier des Charges

Soumet sa candidature
à toutes les parties
prenantes de la filière

Est agréé
par les Ministères

Est audité pendant l'agrément
par toutes les parties prenantes

LES OBLIGATIONS

- Engagement sur des objectifs qualitatifs et quantitatifs
- Obligations de transparence
- Démarche de progrès continue
- Transfert de responsabilité

LES ENGAGEMENTS

- S'engager pour le compte des producteurs sur des résultats
- Être garant d'une filière saine



MISES SUR LE MARCHÉ ET COLLECTE



1 948 producteurs adhérents



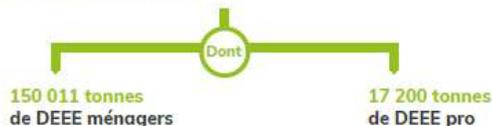
430 406 tonnes d'équipements mis sur le marché



8 285 points de collecte



167 211 tonnes de déchets collectés



167 211 tonnes de déchets collectées



8 285 points de collecte ménagers et professionnels



LES ÉQUIPEMENTS CONCERNÉS



Équipements informatiques



Équipements de sports et loisirs



Distributeurs automatiques



Équipements de l'outillage



Équipements de froid



Équipements du génie climatique



Équipements de cuisine



Cartouches et toners
(depuis le 15 août 2018)



Équipements Grand Public



E-DECHET.COM

Vous avez des DEEE à faire enlever

Ecologic collecte les DEEE sur votre site et prend en charge le traitement des DEEE dans les conditions suivantes :

- ♻️ Disposer d'au moins **500kg de DEEE** pour déclencher un enlèvement,
- ♻️ Les équipements sont **prêts à la collecte** (mis sur palette et filmés),
- ♻️ Les équipements sont **dénués d'emballage**,
- ♻️ Les équipements sont stockés à quai ou au rez-de-chaussée, **à moins de 50m** de la zone de chargement.

D'autres services complémentaires sont disponibles directement sur www.e-dechet.com (palettisation, déemballage, relevé de numéro de série, effacement de données...) ou sur demande.



LES AVANTAGES DE PASSER PAR E-DECHET.COM

- ♻ Être en **conformité** et pouvoir le **prouver**
- ♻ **Transférer la responsabilité** dès la collecte
- ♻ Disposer d'une **solution logistique adaptée**
- ♻ **Récupérer et archiver** les documents BSD, certificats...
- ♻ **Piloter** la politique RSE de l'entreprise



LES AVANTAGES DES COLLECTES ECOLOGIC

Une équipe
dédiée

e-dechet.com

Des options
sur-mesure

Tous les DEEE
(IT, CLIM..) Ménagers et pro
des entreprises

Des collectes
gratuites*

Le transfert de
responsabilité

La conformité

La couverture
géographique

Solutions multi-
opérateurs

Centralisation
des documents
de contrôle

*conditions d'enlèvement : Minimum 500 kg, sur palette filmée ou sur roulette ou sur pied), à quai ou au rez-de-chaussée à moins de 50 m de la zone de chargement.

